



Affichage panneau chien méchant

Par **jupiter**, le **22/05/2008** à **15:30**

bonjour, Nous avons un "problème" de voisinage. Nos voisins nous cherchent à longueur de temps des "poux" dans la tête. Dernièrement notre petit chien un "jack russell" est sorti de notre propriété lorsque ma fille qui arrivait en voiture a actionné l'ouverture automatique du portail Le chien s'est précipité dehors et est allé directement voir l'enfant des voisins qui faisait du vélo (il adore les enfants !) mais ceux-ci ont déclaré sur une attestation écrite que le petit avait été agressé par un chien dangereux!!!! de ce fait le lendemain nous avons rajouté sur le panneau déjà existant accroché au portail "attention au chien" le mot "méchant", bien sûr sur le coup de la boutade. En ai-je le droit, Merci de votre réponse

Par **frog**, le **22/05/2008** à **15:39**

Oui.